

Québec français



## L'hymne à l'amour

Gilles Perron

Numéro 165, printemps 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/66449ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perron, G. (2012). L'hymne à l'amour. *Québec français*, (165), 17–17.

# L'hymne à l'amour

PAR GILLES PERRON\*

Février 2012, aux alentours de la Saint-Valentin : un enseignant de musique, en toute transversalité des compétences, décide d'explorer le thème de l'amour avec sa classe de 5<sup>e</sup>, à Sorel-Tracy. Il choisit judicieusement la chanson « L'hymne à l'amour », d'Édith Piaf ; et un peu moins judicieusement, il en biffe le dernier vers : « Dieu réunit ceux qui s'aiment ». Cet enseignant venait alors, sans l'avoir prévu, de mettre Sorel-Tracy, sur la carte. Scandale ! s'écrièrent en chœur les ministres de l'Éducation et de la Culture : on ne censure pas une œuvre d'art dans le Québec de 2012 ! C'est la faute aux accommodements raisonnables ! s'indigna le bon peuple à haute voix. Mais comme vous, j'ai été vite rassuré par le porte-parole de la commission scolaire, qui a précisé les intentions de l'enseignant : « Il ne voulait pas aborder de thème religieux dans ce cours-là, d'où sa modification à la finale de la chanson ». Étonnamment, personne ne lui a demandé comment, dans ce cas, l'école pouvait conserver son nom, *Saint-Gabriel-Lalement*, sans aborder le même thème de la religion... ou de la torture, dès l'entrée des enfants à l'école.

Mais revenons à la chanson. Je suppose qu'ils avaient eu le temps, en classe, d'analyser le reste de « L'hymne à l'amour », et que les enfants étaient en mesure de bien saisir la portée du texte. Ils devaient donc être à l'aise avec la tension sexuelle qui s'en dégage (« Tant que mon corps frémira sous tes mains »), et savoir que l'amour exprimé par Piaf est de ceux qui font perdre le sens de la réalité, et qui exclut tout intérêt pour les autres en dehors de l'être aimé (« Peu

m'importe si tu m'aimes ° Je me fous du monde entier »). À cet homme tant aimé, la narratrice promet sans hésitation : « Je renierais ma patrie ° Je renierais mes amis ° Si tu me le demandais ». Il y a là une profession de foi, un absolu qui mérite réflexion. Le programme étant chargé, c'est certainement le temps qui a manqué à l'enseignant qui n'a pu se rendre à la fin et aborder avec ses experts en relation amoureuse la vaste question de Dieu, et surtout toute l'étendue de cette affirmation : « Dieu réunit ceux qui s'aiment ». Il y a là, dans ces quelques mots, des questions en nombre infini : Dieu existe-t-il ? Si oui, à quelle religion faut-il l'associer ? Est-il barbu ou glabre ? Peut-il exister en dehors d'une religion ? Est-ce vrai qu'il réunit ceux qui s'aiment ? Sont-ils réunis deux par deux ou y en aurait-il 144 000 dans la même pièce ? Et qu'arrive-t-il à ceux qui ne s'aiment pas ? Vous en conviendrez, c'est là un vaste chantier pour une classe de musique.

On a un peu rapidement jeté l'opprobre sur ce pauvre enseignant qui ne méritait pas tant de hargne. Une erreur de jugement est vite devenue le symbole de la dérive des accommodements raisonnables, alors qu'il s'agit de tout autre chose : un excès de rectitude politique. L'accommodement, raisonnable ou pas, consiste, le mot le dit bien, à *accommoder* un individu ou un sous-groupe lorsqu'une contrainte excessive n'empêche pas de le faire. Par exemple, l'enseignant aurait pu offrir à sa chorale de chanter avec un casque antibruit, comme cela avait été fait ailleurs, quelques mois plus tôt, pour protéger contre la musique les fragiles oreilles d'une fillette dont la reli-

gion, supposément, exérait la musique (avec la bénédiction de madame Beauchamp) ; il aurait ainsi évité à ces pauvres enfants d'entendre ce qu'ils chantaient. La rectitude politique, c'est plutôt l'art de l'euphémisme (ce qui me permettra de ne jamais être vieux, mais de plus en plus aîné) ou de la métonymie (au grand dam du sapin de Noël qui a dû céder sa place, dans certains cas, au sapin des fêtes). Ce n'est donc pas la législation qui est source de confusion, mais bien la peur de déplaire. On veut respecter la différence ; et on s'imagine parfois que la meilleure façon d'y arriver, c'est de faire comme si elle n'existait pas et d'en effacer la réalité inscrite dans les mots. À ce compte-là, je plains l'enseignant de Sorel-Tracy, mais aussi tous ceux qui voudraient aborder en classe quelque thème que ce soit : je n'en connais aucun qui ne fasse l'économie de la différence.

L'an prochain, notre enseignant vedette malgré lui sera certainement plus prudent à la Saint-Valentin, et il choisira une autre chanson qu'il ne sera pas tenté d'amputer. Un autre classique, « Le petit bonheur » peut-être ? Mais il devrait tout de même faire attention : rien n'est jamais aussi simple qu'il n'y paraît. Il y aura toujours un parent bien intentionné pour porter à l'attention bienveillante des médias le grand risque de troubler les enfants en abordant le thème du bonheur à un aussi jeune âge. Qu'est-ce que le bonheur ? Existe-t-il sur terre ? Pourquoi mon voisin est-il plus heureux que moi ? Vastes questions. Au fond, ce serait peut-être plus simple de s'en tenir à Dieu. ■

\* Cégep Limoilou